

Tir Européen / Annonces importantes

AOC re ouvert !!!!

lagaffe / il y a huit années

[AOC re ouvert !!!!](http://www.tireur.org/forum/mods/smileys/images/belgiq.gif)

Bonjour,

Le niveau d'alerte étant descendu, les installations sont accessibles a partir de ce jour .

(MEMBRES effectifs et 1 accompagnant .)

Pour l'accompagnant, prévenir 4 jours à l'avance.

Georges VDB

Kowa / il y a huit années

[Re: AOC re ouvert !!!!](http://www.tireur.org/forum/mods/smileys/images/belgiq.gif)

lagaffe écrivait:

> Bonjour,
>
> Le niveau d'alerte étant descendu, les
> installations sont accessibles a
> partir de ce jour .
> (MEMBRES effectifs et 1 accompagnant .)
> Pour l'accompagnant, prévenir 4 jours à
> l'avance.
>
> Georges VDB

Dans un autre temps, l'organisation des championnats régionaux et de Belgique se faisaient à l'AOC Florennes. De même que certains concours qui y étaient organisés et attiraient de nombreux participants d'autres Clubs également.

Pourquoi ne pas faire une proposition aux Autorités militaires.

Tous les tireurs qui souhaiteraient participer occasionnellement aux activités organisées par l'AOC, seraient invités de se faire connaître au préalable.

Il suffirait dès lors pour eux de fournir tous les documents officiels et questionnaires que les Autorités jugeraient bon d'obtenir, et de délivrer après complément d'enquête, des "laisser passer" aux personnes satisfaisants aux conditions imposées.

Je reste persuadé que toutes ces mesures restrictives d'accès au site portent un préjudice plus que certain à notre sport et aussi à la trésorerie du Club....

Depuis des dizaines d'années, Florennes est l'un des beaux clubs que j'aime à visiter pour ses infrastructures et l'accueil qui nous était réservé.

Et je ne suis pas le seul à penser ainsi.

Si quelqu'un estime cette proposition raisonnable, et qui aurait les moyens de relayer..... Voilà l'idée lancée par le naïf que je reste. Twisted Evil

p.fichaux / il y a huit années

Re: AOC re ouvert !!!!

Pas mal comme idée, qui pourrait le suggéré subtilement a l'autorité compétente dès fois que le rêve reste gratuit.

—
—

Louveteau / il y a huit années

Re: AOC re ouvert !!!!

Très bonnes idée

jpdjx / il y a huit années

Re: AOC re ouvert !!!!

Kowa,

C'est déjà ce qui est d'application en temps normal...

Une installation militaire, opérationnelle de surcroît, n'est accessible qu'aux personnes identifiées et ayant une bonne raison d'y accéder.

...Et en période de sécurité renforcée, seuls les militaires et ceux qui y travaillent peuvent y entrer, et encore, avec des contrôles supplémentaires.

Des directives "d'en-haut" prévoient ces mesures et le commandant du quartier en est personnellement responsable donc "parapluie" et "pas de vagues"...

N'oublie pas non plus que les civils sont "tolérés" depuis la décision du ministre Flahaux de "permettre" l'accès des installations sportives et culturelles aux organismes reconnus.

Le contenu de ce message est la propriété de la Fédération Belge de Tir Sportif (FBTS).
Toute utilisation non autorisée est formellement interdite.

varmint700 / il y a huit années

Re: AOC re ouvert !!!!

**Heu....il y a quand même une partie de la base qui estenfin.....ou il y a.....
des personnes qui ne sont pas belges.....et peuvent voir décoller tout les avions
et voir qui entre et sort de la base.....mais bon.....eux il peuvent.....**

Kowa / il y a huit années

Re: AOC re ouvert !!!!

jpdjx écrivait:

> Kowa,
> C'est déjà ce qui est d'application en temps
> normal..
> Une installation militaire, opérationnelle de
> surcroît, n'est accessible qu'aux personnes
> identifiées et ayant une bonne raison d'y
> accéder.

- > ...Et en période de sécurité renforcée, seuls
- > les militaires et ceux qui y travaillent
- > peuvent y entrer, et encore, avec des contrôles
- > supplémentaires.
- > Des directives "d'en-haut" prévoient ces mesures
- > et le commandant du quartier en est
- > personnellement responsable donc "parapluie" et
- > "pas de vagues"...
- > N'oublie pas non plus que les civils sont
- > "tolérés" depuis la décision du ministre
- > Flahaux de "permettre" l'accès des installations
- > sportives et culturelles aux organismes
- > reconnus.

Bonjour,

Merci pour la réponse, mais la procédure dont vous faites référence est, je présume, uniquement d'application pour les membres de l'AOC ?

Ma proposition serait d'appliquer cette procédure aux tireurs occasionnels, extérieurs à l'AOC, mais licenciés de l'URSTBf qui est un organisme reconnu.

Cela resterait dans l'esprit d'ouverture du Ministre Flahaux, pour les tireurs désireux de participer aux Match organisés par la Fédération (Provinciaux, Régionaux, Nationaux), mais aussi aux concours Open ou autres organisés par l'AOC.

Cordiales salutations sportives.

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a huit années et a été effectuée par Kowa.

jpdjx / il y a huit années

[Re: AOC re ouvert !!!! <img class="mod_smileys_img"](#)

Effectivement, en temps normal...pour les personnes identifiées : membres de l'AOC, du club de golf, des clubs sportifs enregistrés.

Lors des concours, quels qu'ils soient, les candidats doivent s'inscrire en fournissant les données d'identification. Sur base de quoi, le club en fournit la liste au bureau de sécurité qui la transmet au corps de garde pour contrôle. Par contre, le centre Fedasil n'est plus sur le territoire militaire et ne dépend donc pas de l'armée. Et j'aimerais ne pas entamer une polémique sur ce sujet qui sort du contexte du forum.

varmint700 / il y a huit années

[Re: AOC re ouvert !!!! <img class="mod_smileys_img"](#)

jpdjx écrivait:

-
- > Effectivement, en temps normal...pour
 - > les personnes identifiées : membres de l'AOC, du
 - > club de golf, des clubs sportifs enregistrés.
 - > Lors des concours, quels qu'ils soient, les

- Je comprend, normalement ce qui est entamé ne conserve pas, il faut donc le consommer tout de suite.....
Quand même, si ils ne sont plus sur le territoire militaire, les installations de l' AOC
le sont encore...??
Pas possible d' avoir un petit territoire, celui du club, hors militaire et ainsi indépendant..??...comme eux.....

la gaffe / il y a huit années

Re: AOC re ouvert !!!!

si je ne me trompe , l' A.O.C. , se trouve sur terrain Militaire , prêté au club ,
tout comme Club de golf
et seulement accessible via le corps de Garde
donc le tout est soumis au règlement militaire , ce qui n'est pas le cas de Fédasil , le terrain & bâtiments sont
clôturés , l' accès ne passe pas par le domaine militaire .

et sur domaine militaire , tout le monde est soumis au même règlement , pas d 'échappatoire possible.

avis perso : je suis déjà bien content que l' armée nous permette d 'accéder a certaines de ses installations , pour y pratiquer notre sport préféré , car des 100 m entièrement civils , ça court pas les rues !

je vais clôturer ici le sujet , dont le but initial était d 'avertir les membres que l' accès leur était de nouveau permis
(pour les seuls membres & accompagnant inscrits)
cette situation peut évoluer a tout moment en fonction du niveau d 'alerte